

Présentation des travaux de l'Arcep et de l'ADEME



Anne Yvrande-Billon

Directrice économie, marchés
et numérique



David Marchal

Directeur exécutif de
l'expertise et des programmes



L'étude ADEME-Arcep : l'empreinte environnementale du numérique en 2020

L'empreinte environnementale du numérique en France en 2020 :

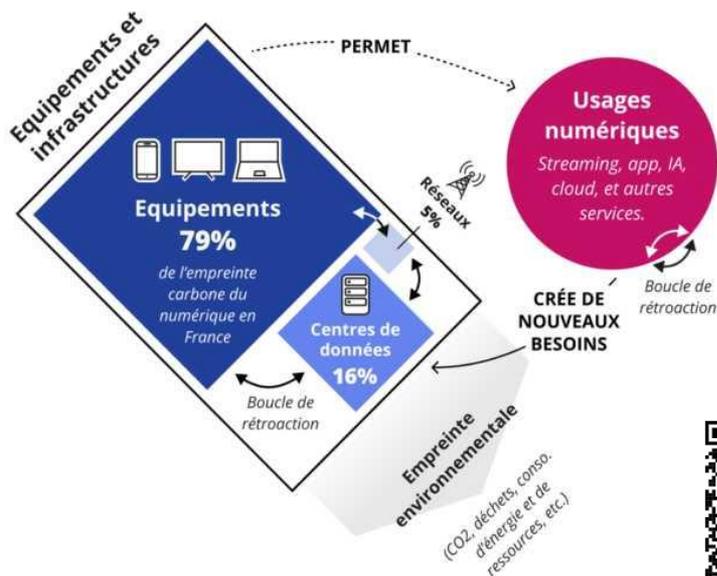
2,5% de l'empreinte carbone nationale, soit

17 Mt CO₂eq.

10% de la consommation électrique française, soit env. 50 TWh par an

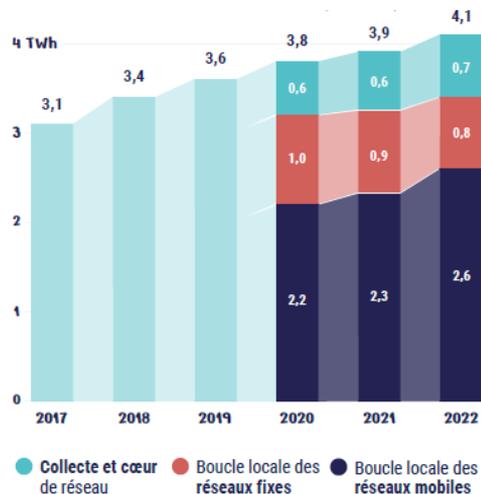
Les dynamiques entre infrastructures et usages

Répartition de l'empreinte carbone du numérique en 2020 par composantes du numérique (%) selon l'Arcep, et les relations entre elles

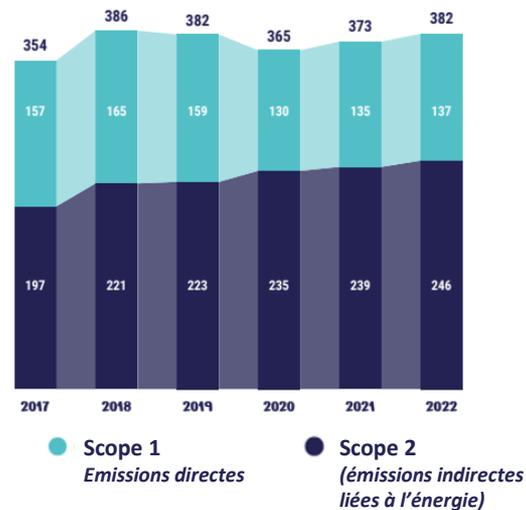


La troisième édition de l'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable »

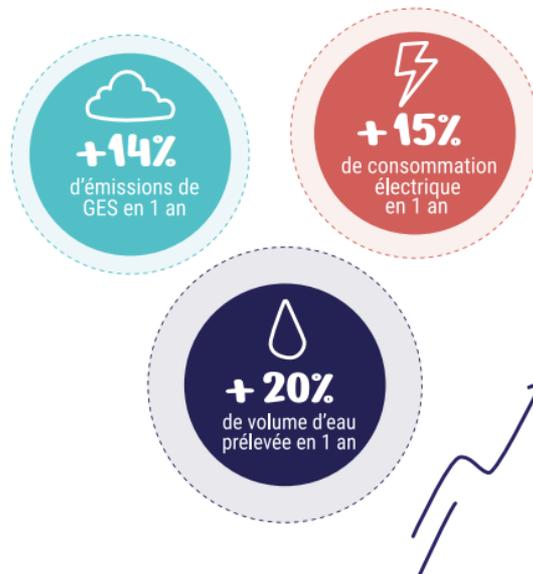
Consommation énergétique des réseaux fixes et mobiles



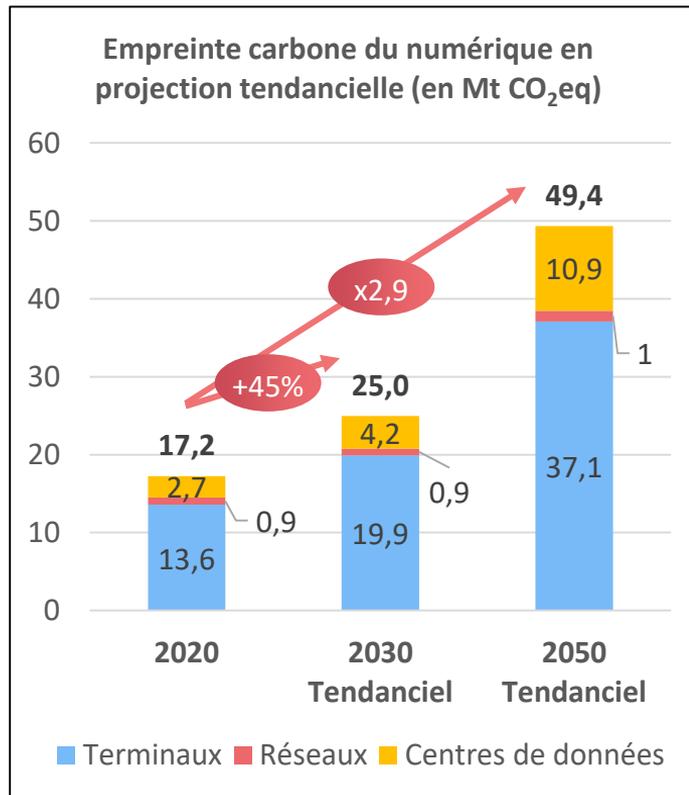
Emissions de gaz à effet de serre des opérateurs télécoms (en milliers de tonnes CO₂eq)



Opérateurs de centres de données



L'étude ADEME-Arcep : analyse prospective à 2030 et 2050



Les leviers d'actions pour réduire l'empreinte environnementale du numérique



Parc de terminaux



Durée de vie



Consos unitaires



Usages

Levier n°1 :

Stabiliser le parc de terminaux

Levier n°2 :

Augmenter la durée de vie des équipements tant par des pratiques d'**écoconception** (réparabilité, durabilité, etc.) que par une **sensibilisation des utilisateurs**

Levier n°3 :

Eco-concevoir les équipements pour avoir des équipements **plus efficaces et moins consommateurs à usage équivalent**

Levier n°4 :

Encourager la sobriété des usages et **les bonnes pratiques dans la conception et la consommation de services numériques** (e.g. écoconception des services numériques, choix de la technologie la plus adaptée selon l'usage)